



Ce qu'en pense notre élu !



L'information en ligne et en continu est rapide, immédiate et racoleuse. Elle va bon train et semble être le meilleur organe de communication de la société. La moindre rumeur devient une information, suivie par une réponse aussi rapide qu'irréfléchie. Exemple, on a trouvé du glyphosate dans les cheveux de personnalités du showbiz : rendez-vous compte ! Mais qui a vérifié, quel expert (reconnu) a validé ces résultats. Aucun ! La réponse officielle : il faut réglementer !

Le pragmatisme ne vaut plus, seul l'affectif est entendu s'il éveille le frisson et la peur : le principe du train fantôme... Finalement, on va encore plus éloigner les paysans des villages, on va condamner le coq qui chante, les cloches de l'église qui sonnent... Au quotidien nous travaillons avec le vivant, nous le connaissons, le respectons, le protégeons. Notre profession ne met pas la société en danger, il la nourrit, lui procure des espaces et des paysages. Alors pourquoi ce rejet, pourquoi cette défiance ? Pourquoi ne pas reconnaître que l'agriculture permet aussi de lutter contre le changement climatique ? Nous entretenons un gisement de carbone considérable. Pourquoi ne pas entendre que l'agriculture produit des énergies renouvelables, des matériaux de construction ? Pourquoi ne pas entendre que l'agriculture est un levier du développement ? L'innovation est notre quotidien et en cela nous contribuons au développement économique et social du pays : cela qui l'entend

Il est aujourd'hui temps de nous faire entendre et de mettre «l'église au centre du village» même si le son des cloches dérange certains !



Hugues Bécrot
Responsable
Environnement
de la Chambre
d'agriculture
de l'Aisne

AGRONOMIE-ENVIRONNEMENT

Biodiversité : observer - comprendre - agir !



La Chambre d'agriculture de l'Aisne mène, depuis ces dernières années, des études sur la biodiversité, notamment sur les aménagements parcellaires ainsi que sur les auxiliaires des cultures avec la participation au programme AuxiproD de 2011 à 2016.

En 2017, une étude sur les abeilles a été menée, il en résulte un outil de diagnostic : "Api'Diag".

En 2018, la Chambre d'agriculture s'est intéressée à la différence entre les peuplements d'auxiliaires présents en parcelle et ceux présents en bordure de champ dans les aménagements (haies, boisements, bande fleurie...).

En 2019, l'étude d'évaluation de l'impact des pratiques agricoles sur les auxiliaires et les pollinisateurs est en grande partie due à l'initiative des agriculteurs du territoire, qui s'investissent de plus en plus dans les travaux réalisés par la Chambre d'agriculture. Après avoir recensé les exploitants ayant participé aux études précédentes et avoir associé d'autres intéressés, 14 exploitants se sont vus questionner sur les

parcelles cibles (blé, colza, betterave qui représentent les cultures majoritaires de l'Aisne) pour identifier les pratiques de chacun et faire le lien avec les populations d'auxiliaires présentes dans les parcelles.

Dans les 24 parcelles, ce sont près de 20 000 insectes auxiliaires et pollinisateurs recensés et identifiés à la Famille. Les résultats obtenus mettent en évidence l'abondance et la diversité des insectes selon les pratiques retenues et de mesurer quelques tendances en fonction :

- de la culture en place ;
- du travail du sol ;
- de la complexité des aménagements ;
- du type de sol ;
- de la gestion des résidus de culture ;
- des itinéraires techniques.

Le 10 février dernier, ce groupe d'agriculteurs s'est réuni pour une présentation par la Chambre d'agriculture du bilan de ces observations et pour définir conjointement les orientations pour 2020. Les ambitions sont les suivantes : la continuité des observations en faisant le parallèle avec les ravageurs présents et élaborer des stratégies à mettre en œuvre dans le cadre des itinéraires techniques (choix des variétés, les dates de semis et de travail du sol,...).



Contact :
Benoît Lemaire

Développer les couverts d'interculture : un atout agronomique

Dans le cadre du **Projet Pilote Régional «Détection de l'innovation, accompagnement et capitalisation des dynamiques en lien avec l'agroécologie»**, en partenariat avec **Agrotransfert, la Chambre d'agriculture** suit des essais sur les couverts d'interculture dont l'objectif principal est d'en caractériser la multifonctionnalité : effet azote, structure du sol, salissement...

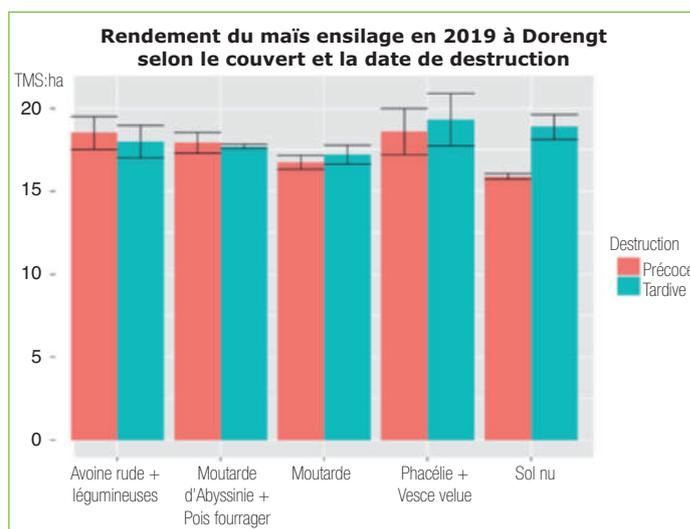
L'une des thématiques traitées est le maintien des couverts riches en légumineuses jusqu'au printemps. Depuis 3 ans, 2 sites sont implantés à Verneuil-sur-Serre (système polyculture) et Dorengt (système polyculture/élevage) où 5 modalités sont testées avec une date de destruction à l'automne et l'autre au printemps suivant. Au-delà des biomasses sur les couverts et des reliquats azotés, c'est le rendement du maïs suivant qui est mesuré. Les premiers résultats montrent que les couverts se développent moins avant l'hiver en système polyculture (manque d'azote). Le trèfle incarnat et la vesce velue ont une croissance en fin d'hiver intéressante ; la biomasse des repousses de céréales également. L'effet sur la culture suivante (maïs) est relatif en système polyculture/élevage où l'apport de fertilisation organique est important et régulier.

Ces travaux sont poursuivis en 2020 et seront présentés mi-novembre 2020 pour le colloque de clôture et la restitution de tous les travaux menés. Au programme :

- effet du maintien des légumineuses,
- effet des couverts sur la structure du sol,
- techniques d'implantation,
- choix des couverts et vitrine,
- présentation de fiches techniques et outils.



La phacélie a toute sa place en association à des légumineuses



Contact :
Gaëtan Leborgne



Betteraves sucrières en AB, faisons le point !



La Chambre d'agriculture de l'Aisne accompagne les agriculteurs bio ou en conversion sur de nombreuses thématiques. Parmi elles, la production de sucre bio et local via le développement de la production de betteraves sucrières bio est un enjeu fort.

Au champ, les questions sont nombreuses. Le désherbage, et surtout sa mécanisation, est un point crucial.

Les faux semis constituent une étape indispensable qui permet la diminution du stock semencier au niveau du lit de semence. Plusieurs passages, avant un semis aux alentours du 15 avril permettent de démarrer la culture sur de bonnes bases.

Le semis au carré pourrait permettre de biner dans les deux sens. Cependant, cette technique n'est pas encore parfaitement maîtrisée. Sur trois plateformes d'essais observés cette année en

Hauts de France, une seule a pu être binée dans les deux sens, dans l'Aisne (essais ITB).

Le repiquage est une piste intéressante qui permet des désherbages mécaniques quelques jours seulement après la plantation. Cependant, le coût d'implantation est élevé. Les suivis réalisés en 2019 montrent que la mise en œuvre au plus près de la levée des outils de désherbage (herse étrille, bineuses, houe rotative) représente un atout et passe par l'acquisition d'un savoir-faire nouveau.

La gestion des ravageurs souterrains et des maladies foliaires sont autant d'enjeux pour la maîtrise des coûts de productions, essentiels à l'avenir de cette culture en bio.

La Chambre d'agriculture accompagne plusieurs producteurs et propose différentes journées techniques. C'était le cas le 12 juin dernier, avec une après-midi technique en partenariat avec l'ITB de l'Aisne, à Chivres en Laonnois ou encore avec la formation du 14 février 2020, «Produire de la betterave sucrière en Bio».



Contact :
Pierre Durand

Méthanisation : la Chambre d'agriculture continue à s'investir dans différentes expérimentations pour guider au mieux les porteurs de projets

Depuis maintenant 4 ans, la thématique de la méthanisation prend une place importante dans les expérimentations de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

En effet, une plateforme pluriannuelle sur l'impact de l'introduction de culture biomasse a été mise en place à Le Herie la Vieville. Les 1^{ers} résultats montrent l'intérêt de double culture seigle sorgho avec une production cumulée de 100 tonnes de matière brute/ha soit une production de 8 000 m³ de méthane à l'hectare. Cette plateforme confirme également le côté aléatoire des cives courtes. En effet, avec les étés secs, la production de biomasse est plutôt faible, il est difficile d'atteindre les 3 tonnes de matière sèche/ha qui sont le minimum à atteindre afin de garantir la rentabilité économique.

En plus de cette plateforme, des essais annuels sont mis en place. En 2019, un essai cives d'hiver a été implanté à Monceau-sur-Oise. 14 mélanges ont été semés avec deux dates de récolte, le 25 avril et le 15 mai. Les résultats de cet essai montrent que les seigles ont obtenu la meilleure production de biomasse et

de gaz à l'hectare pour les deux dates de récolte. La production d'énergie a doublé entre le 25 avril et le 15 mai.

Afin de compléter ces données, un nouvel essai a été mis en place : il a pour but d'évaluer 8 variétés de seigle, 2 variétés d'escourgeons, 2 variétés de triticales, 2 mélanges seigle/triticales et des mélanges céréales légumineuses. Un essai sur le semis de cives d'été après escourgeons a également été implanté en 2019, il a malheureusement souffert du sec et de la concurrence intense des repousses. Cet essai sera réimplanté en 2020.



Contact :
Nicolas Jullier



Contrôles pulvé, une nouvelle organisation pour la Chambre d'agriculture de l'Aisne



Depuis 2009, la Chambre d'agriculture de l'Aisne propose aux agriculteurs de réaliser des contrôles pulvérisateurs. En 2020, l'activité se poursuit avec une nouvelle organisation.

Afin de proposer un contrôle toujours plus axé sur le conseil d'utilisation et l'information, l'organisme Pulvé Center réalise désormais les contrôles pour la Chambre d'agriculture.

Fort d'une expérience importante sur toute la France et d'une stratégie axée sur l'accompagnement des agriculteurs et viticulteurs, l'organisme partage les valeurs de la Chambre d'agriculture, et ne souhaite pas vendre de pièces afin d'assurer un contrôle neutre.

Les inscriptions se font par téléphone (03 23 22 50 79) ou prioritairement sur le site internet de la Chambre d'agriculture afin de simplifier la démarche :

<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/vos-chambres/nos-services/contrôle-pulvérisateur/>

Les contrôles se font ensuite au choix sur des lieux de regroupement ou sur les exploitations.



Contact :
Aymeric Lepage

Un nouveau look, une utilisation encore plus fluide, un portail de services



Une navigation et une utilisation plus simple, plus fluide

Les interfaces sont retravaillées pour une meilleure expérience utilisateur et la cartographie est totalement revue, pour une navigation plus intuitive et ludique.

Une nouvelle application mobile pour une totale mobilité

Accessible sur iOS et android et fonctionnant avec ou sans connexion Internet, la nouvelle application mobile MesParcelles garantit un parcours utilisateur optimisé et une ergonomie renouvelée pour enregistrer l'ensemble de ses pratiques en un clic. Possibilité d'ajout de nouveaux intrants, historique des interventions, et modifications possibles, accès au référentiel phytosanitaire.

Une synchronisation automatisée en sous tâche dès qu'un réseau (wifi ou 4G) est disponible. Cette nouvelle appli est téléchargeable directement sur Google Play ou Apple store.

Une plateforme de services connectant toutes les données de l'exploitation, simplicité de la saisie et gain de performance

A partir du portail de services connectés MesParcelles, il est possible d'avoir accès à un ensemble de services et d'outils d'aide à la décision interopérables avec les données d'exploitation : commande d'imagerie aérienne, protection des cultures avec Optiprotect, prévisions des apports azotés sur colza, blé, orge avec Mes Sat Images, solution de traçabilité automatique sur smartphone, liaison console tracteur, et bien d'autres à venir.

Avec le lancement des nouvelles fonctionnalités, MesParcelles rénove son image

Nouveau logo, nouveau portail web, en gardant simplicité, sécurité, accompagnement et innovation.

Les modalités de saisies restent les mêmes

L'évolution de Mes Parcelles a veillé à maintenir une continuité dans l'utilisation de l'outil, des différents menus et dans la proposition des fonctionnalités. Le principe de saisie reste le même, la cartographie évolue progressivement en laissant accès à l'ancienne interface de façon transitoire. Il est possible d'enregistrer ses éditions favorites pour gagner du temps.

Un accompagnement toujours présent

Des conseillers et assistantes sont à l'écoute des exploitants, pour les former, les informer des évolutions, trucs et astuces, pour les épauler sous forme de contacts téléphoniques, accompagnements individuels ou collectifs, et toujours avec un œil agronomique.

Depuis février 2020, une Hotline régionale met les abonnés en relation avec des conseillers des chambres des Hauts de France, pour les aider à bien utiliser.

La Chambre d'agriculture propose aussi avec la prestation SERENITE, la délégation à un conseiller de la saisie de la traçabilité sur Mes parcelles, avec les vérifications qui s'imposent.

www.mesparcelles.fr/hauts-de-france



Contact :

**Martine
Roux-Deperque**

NOS PUBLICATIONS

- Synthèse départementale des reliquats azotés
- Résultats des essais - Campagne 2019
- Les fiches techniques sur les cultures à bas niveau d'intrants



Champs d'actions - Spécial Agro-environnement
Mars 2020

1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Robert BOITELLE
Rédacteur en chef : Airy DARBON
Chargée de communication : Camille NIAI
03 23 22 50 66 - camille.niai@aisne.chambagri.fr
Conception - Impression :
SETA - 03 23 22 50 28

Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision,
Chambre d'agriculture de l'Aisne
ISSN 2607-639X



SERVICE AGRO-ENVIRONNEMENT

Tél. 03 23 22 50 99

NOS EVENEMENTS

- **Début mai** : Savoir produire des CIVES d'hiver, à Athies-sous-Laon
 - **19 mai** : Intégrer le méteil dans mon système d'exploitation, à Coulonges-Cohan
 - **26 mai** : Biodiversité et réduction des phytos, nord de Saint-Quentin
 - **9 juin** : Plateforme régionale d'expérimentation, à Catenoy (Oise)
 - **25 juin au 1er juillet** : Les nouvelles cultures : des pistes pour un avenir hors des sentiers battus - Département de l'Aisne
 - **Début juillet** : Démonstrations robot vignes, secteur de Trélou-sur-Marn
- Retrouvez toutes nos manifestations sur :**
<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/agenda/agenda-de-laisne/>

NOS FORMATIONS

Retrouvez toutes nos formations sur : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer/>